

Le Ressources Infos-Doc

La lettre bimensuelle du Pôle

Ressources de Paris

N°370, 14 janvier 2019



Belle année 2019 aux lecteurs du Ressources Infos-Doc



Le centre de ressources documentaires (Paris)

9 Cour des Petites Ecuries- 75010 Paris

est ouvert :

Lundi de 9H30 à 17H00

Mardi de 14H00 à 17H00

Mercredi de 9H30 à 17H30

Jeudi de 9H30 à 16 H

Fermé le vendredi.

Tél : 01.53.34.34.13 (deuxième étage)

Attention : Le mardi de 9H30 à 13 H à la MDLF
au 47 rue Archereau 75019 Paris

Contact : Agnès HERVE-CAHU

Documentation75@olgaspitzer.asso.fr

Le CIO (Paris)

9 Cour des Petites Ecuries- 75010 Paris

est ouvert :

le lundi de 9H30 à 17H30

le mardi de 9H30 à 12H30

le mercredi de 9H30 à 18H00

Tél : 01.48.01.87.75 (3 ème étage)

Contact : Fanny LEFRANCOIS

orientation@olgaspitzer.asso.fr

Sommaire :

L'Actualité (en page 2)

- Les nouveautés comptables des ESSMS en 2019
- Formation professionnelle : au 1 janvier 2019
- 50 millions d'Euros pour la psychiatrie

Les études (en page 3)

- Un rapport de l'IGAS sur les CMPP et autres structures
- Evaluation du fonctionnement des ITEP : un autre rapport de l'IGAS
- Les métiers de l'action sociale : 1,4 million d'emplois

Au Fil des revues (en page 4)

- Nos dénonçons la non-protection de centaines d'enfants en danger
- Couples atteints de troubles psychiques et projet d'enfant : quel accompagnement proposer ?
- Faire connaissance avec l'autre. Le juge des enfants à l'épreuve du travail sur la parentalité
- Les femmes de mon père. L'intervention éducative auprès des familles polygames
- La parentalité en question. Educatrice spécialisée et médiatrice familiale

En direct du territoire parisien (en pages 5)

- Les dernières actualités présentées par les Dases DST Paris Solidaires

Les agendas (en page 7)

- Pour une protection universelle et inconditionnelle de l'enfant !

Dans les médias (en pages 6 et 7)

- et à la radio

Durant la période du 12 au 18 janvier 2019

- Tiarma, 13 ans— les seins complexes d'ados
- EHPAD—ce qui se cache derrière la crise et le défi de la dépendance
- **Enfants placés, les sacrifiés de la République**
- Propre à consommer : des aliments recyclés et revalorisés
- Jeux vidéos : les nouveaux maîtres du monde
- Glyphosates : comment s'en sortir ?

Actualités...

Les nouveautés comptables applicables aux ESSMS en 2019, M22

Quatre arrêtés publiés au Journal officiel à la fin décembre 2018 égrènent les nouveautés comptables applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) publics et privés en 2019 : prise en compte du nouveau cadre budgétaire "EPRD", introduction du prélèvement à la source, etc. Publics concernés : établissements et services sociaux et médico-sociaux publics gérés en M22 qui relèvent d'un état des prévisions de recettes et de dépenses (EPRD).

Objet : maquette de compte de gestion qui leur est applicable.

Entrée en vigueur : ces dispositions entrent en vigueur le lendemain de la date de publication du présent arrêté.

Notice : le présent arrêté fixe le modèle de compte de gestion des établissements et services sociaux et médico-sociaux publics prévu à l'[article R. 314-240 du code de l'action sociale et des familles](#).

Références : le présent arrêté peut être consulté sur le site Légifrance (<https://www.legifrance.gouv.fr>).

Source : tsa quotidien pro du 14/01/2019 et [Arrêté du 26 décembre 2018 fixant le modèle de compte de gestion prévu à l'article R. 314-240 du code de l'action sociale et des familles](#)

ESMS pour personnes handicapées : l'autorité de tarification unique expérimentée

A titre expérimental, pour une durée de cinq ans à compter de la publication de la présente loi, le directeur général de l'agence régionale de santé et le président du conseil départemental pourront organiser une délégation de compétence pour que la détermination et la modification des tarifs des établissements et services médico-sociaux (ESMS) pour personnes handicapées soient réalisées par un seul d'entre eux. Un rapport d'évaluation sera réalisé au terme de l'expérimentation et fera l'objet d'une transmission au Parlement par le Gouvernement.

Source : [Loi du 22 décembre 2018 \(article 63\)](#)

Formation professionnelle : au 1er janvier 2019

Monétisation du compte personnel de formation, transformation du CIF au profit du CPF de transition, instauration de "Pro-A", retouches pour l'entretien professionnel, création d'une contribution unique... Telles sont quelques-unes des nouveautés applicables à compter de 2019, première année d'application de cette réforme d'envergure.

La loi [Avenir professionnel](#) du 5 septembre 2018 a opéré une nouvelle réforme de la formation professionnelle. Rappel sur La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » qui est organisée autour des trois titres mentionnés ci-dessous avec l'indication, pour chacun d'eux, de quelques unes de leurs principales dispositions.

Source : Le suivi des textes est consultable sur le site : <http://www.droit-de-la-formation.fr/vos-rubriques/actualites/point-de-droit/textes-d-application-de-la-loi-avenir-professionnel.html>

Agnès BUZYN dégage 50 millions d'euros pour la psychiatrie

Agnès BUZYN, ministre des Solidarités et de la Santé, a décidé d'allouer en cette fin d'année une enveloppe de 50 millions d'euro pérennes à la psychiatrie pour répondre aux difficultés du secteur et engager les transformations nécessaires, en cohérence avec les attentes légitimes des patients et des familles. Cette enveloppe bénéficiera à l'ensemble des régions et contribuera également à réduire les inégalités de financement existant aujourd'hui entre celles-ci. Cette mesure confirme la priorité que la Ministre, dès son arrivée, a souhaité donner à la psychiatrie et qu'elle a confirmé dans le cadre de Ma Santé 2022.

En 2019, l'accompagnement et la transformation de la psychiatrie seront poursuivis. Cela se traduira par la préservation renouvelée des moyens de la psychiatrie dans la campagne budgétaire à venir, par la création d'un fonds d'innovation en psychiatrie doté de 10 millions d'euro et par la priorisation des moyens et capacités d'accueil en pédopsychiatrie dans les territoires.

Source : communiqué de presse, ministère des solidarités et de la santé et de la famille : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/181221_-_cp_-_psychiatrie.pdf

Prime d'activité : le site de la Caf prêt

Un décret du 21 décembre 2018 confirme la revalorisation de 90 € du montant de la prime d'activité décidée par le gouvernement suite au mouvement des gilets jaunes. Son champ est élargi à de nouveaux bénéficiaires : au total, un million de ménages supplémentaires y seraient éligibles. Par exemple : auparavant, une personne seule sans enfant devait gagner moins de 1 560 € nets par mois pour en bénéficier ; depuis le 1er janvier 2019, elle peut bénéficier de la prime d'activité en ayant jusqu'à 1 806 € de revenus nets.

Source : Plus d'infos et simulations dans l'espace Actualités de www.caf.fr

Les études ...

Mission relative à l'évaluation du fonctionnement des Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP), des Centres Médico-Psycho-pédagogiques (CMPP) et des Centres Médico-Psychologiques de psychiatrie infanto-juvénile (CMP-IJ). Un rapport sur les CMPP

L'Inspection générale des affaires sociales dresse un tableau alarmant des centres d'action médico-sociale précoce (CAMSP), centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP), et centres médico-psychologiques de psychiatrie infanto-juvénile (CMP-IJ). Confrontés à une hausse continue de la demande, ces derniers n'ont absolument plus les moyens d'y répondre dans des délais raisonnables.

Le repérage et la prise en charge des troubles psychiques et neuro-développementaux (troubles de l'humeur, de l'apprentissage, de l'attention, dyslexie, etc.) de quelque 700.000 jeunes sont assurés par trois types de centres pluridisciplinaires, financés par l'Assurance maladie

Alors que les connaissances à l'échelle nationale sur ce type de services étaient très limitées, ce rapport établit un état des lieux précis de l'activité de ces centres et de leurs publics ; il analyse les difficultés rencontrées par les enfants, les familles et les professionnels, et propose des pistes d'amélioration.

Pour construire son analyse, la mission s'est déplacée dans six régions et sept départements. Elle a rencontré les responsables des agences régionales de santé, les professionnels des centres, les associations représentatives des usagers ainsi que les principaux partenaires des centres précités, notamment les Départements.

Source : Évaluation du fonctionnement des Centres d'action médico-sociale précoce (CAMSP), des Centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP), et des Centres médico-psychologiques de psychiatrie infanto-juvénile (CMP-IJ) C.Branchu, J.Buchter, Dr J.Emmanuel et F-M.Robineau (IGAS), page consultée le 14 janvier 2019 http://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/IGAS2018-005R_version_sept.pdf

Évaluation du fonctionnement en dispositif intégré des instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques, et des perspectives d'extension . Rapport

Les instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP), créés en 2005, reçoivent, en internat ou semi-internat, des enfants, adolescents et jeunes adultes qui, sans présenter de déficience intellectuelle ou cognitive, connaissent des difficultés psychologiques dont l'expression (intensité des troubles du comportement notamment) perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Ils sont orientés vers ces instituts (qui totalisaient environ 15 000 places en 2014) par les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH). Des services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) leur sont fréquemment associés.

En 2013, l'expérimentation d'un assouplissement de leur fonctionnement, dit 'dispositif intégré', a été engagée dans sept régions. Elle visait à donner une réponse adaptée aux besoins évolutifs des jeunes concernés et à décloisonner les accompagnements, notamment entre le secteur médicosocial et l'Éducation nationale.

La loi de modernisation du système de santé de janvier 2016 a permis la généralisation progressive de ce dispositif 'intégré' à l'ensemble des ITEP et de leurs éventuels SESSAD.

Ce rapport en dresse un état des lieux et trace des pistes pour son extension. Il constate que le 'dispositif intégré' suscite des dynamiques positives, tant pour les jeunes concernés que pour les professionnels. Il analyse les axes de transformation permettant la généralisation de la démarche d'inclusion sociale et scolaire pour les jeunes d'ITEP, puis propose trois scénarios en vue d'une extension de ce type de fonctionnement à l'ensemble des enfants handicapés.

Source : IGAS, C.Lavigne et M.Raymond (IGAS) – B.Falaize et L.Loeffel (IGEN) – P.Guidet (IGAENR), 2018, page consultée le 14 janvier 2019 <http://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/2017-170R-D.pdf>

Les métiers de l'action sociale emploient 1,4 million de personnes

Avec 1,2 million de salariés, le secteur de l'action sociale représente 6,7% des emplois salariés du secteur privé non agricole (et 2,3% des établissements). Le nombre d'emplois dans le secteur de l'action sociale progresse fortement sur la période 2005-2017 (plus de 40%), porté par l'accueil des jeunes enfants et l'aide aux personnes âgées. Le recours aux CDD est plus élevé que dans l'ensemble de l'économie. Les femmes représentent 79% des salariés.

Selon les travaux de prospective des métiers et qualifications à l'horizon 2022, le nombre d'emplois dans les métiers de l'action sociale devrait continuer de progresser à un rythme plus soutenu que celui de l'ensemble des métiers..

Source : Pôle emploi , Statistiques, études et évaluations. Éclairages et synthèses décembre 2018 #48 page consultée le 14 janvier 2019 http://www.pole-emploi.org/files/live/sites/peorg/files/documents/Statistiques-et-analyses/E%26S/ES_48_metiers_de_l_action_sociale.pdf

Au fil des revues...

« Nous dénonçons la non-protection de certaines d'enfants en danger »

Par Collectif Publié dans le Monde du 05 janvier 2019 à 07h00 - Mis à jour le 05 janvier 2019 à 07h00

Dans une tribune au « Monde », un collectif de professionnels de la protection de l'enfance appelle les pouvoirs publics à faire de cette thématique une cause nationale.

« Nous, éducatrices et éducateurs spécialisés, assistantes et assistants sociaux, psychologues, secrétaires, chefs de service du SIOAE 93 de l'Association vers la vie pour l'éducation des jeunes (AVVEJ), soutenons pleinement la tribune des 15 juges des enfants du Tribunal de grande instance de Bobigny du 5 novembre 2018, dans laquelle ils dénoncent le naufrage de la protection des mineurs en Seine-Saint-Denis. »

Vacheron Marie-Noëlle, Morlent Fanny, Dugravier Romain, « **Couples atteints de troubles psychiques et projet d'enfant : quel accompagnement proposer ?** », *Enfances & Psy*, 2018/3 (N° 79), p. 51-61. DOI : 10.3917/ep.079.0051. URL : <https://www.cairn.info/revue-enfances-et-psy-2018-3-page-51.htm>

La grossesse est un événement majeur pour toute femme. Pour celles atteintes d'une pathologie psychiatrique grave, la transition vers la parentalité est la plupart du temps vecteur d'espoir mais peut être complexe, à l'origine de décompensations aiguës, même lorsque la pathologie semble stabilisée depuis plusieurs années. Les conséquences en sont parfois graves sur la mère, le suicide étant par exemple la première cause de mort maternelle dans l'année qui suit l'accouchement, mais aussi sur l'enfant et le couple. Ces femmes doivent donc bénéficier d'un accompagnement thérapeutique le plus juste en prévision d'une grossesse et en période périnatale. [présentation de l'éditeur]

Vrain Anaïs, « **Faire (connaissance) avec l'autre. Le juge des enfants à l'épreuve du travail sur la parentalité** », *Enfances & Psy*, 2018/3 (N° 79), p. 62-71. DOI : 10.3917/ep.079.0062. URL : <https://www.cairn.info/revue-enfances-et-psy-2018-3-page-62.htm>

À la fois parce qu'ils ont leur part dans la situation de danger dont sont saisis les juges des enfants mais aussi car leur évolution sera déterminante pour le bien-être de leurs enfants, les parents fragilisés par leur parcours de vie auxquels la justice est confrontée appellent un travail exigeant qui envisage la part de la parentalité, même partielle, qu'ils peuvent exercer et la manière de renforcer les compétences nécessaires pour répondre aux besoins de leurs enfants, avec ce qu'ils sont. Mobilisant tout à la fois la qualité de l'entrée en relation, la conscience de la fragilisation involontaire de l'adulte que l'on a face à soi, une évaluation ajustée, des questionnements et des mesures tournées davantage vers les possibilités que focalisées sur les défaillances, le travail mené par le juge des enfants avec les parents, plutôt que de répondre à la question « ce parent peut-il s'occuper de son enfant ? », tente de résoudre « comment ce parent peut-il s'occuper de son enfant ? ». [présentation de l'éditeur]

« **Les femmes de mon père. L'intervention éducative auprès des familles polygames** », *Les Cahiers Dynamiques*, 2018/1 (N° 73), p. 57-64. DOI : 10.3917/lcd.073.0057. URL : <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-dynamiques-2018-1-page-57.htm>

En 2010, Virginie Dumont a réalisé un mémoire de fin d'études et de master en sciences de l'éducation intitulé « Les femmes de mon père. L'intervention éducative auprès des familles polygames originaires d'Afrique de l'Ouest ». Ce travail, valorisé par le jury et élaboré sous la direction de Charles Henri Pradelles de Latour, posait clairement la question de la prise en compte des spécificités culturelles dans le travail éducatif.

Pierlovisi-Durietz Odile, « **La parentalité en question. Éducatrice spécialisée et médiatrice familiale** », *Les Cahiers Dynamiques*, 2018/1 (N° 73), p. 70-76. DOI : 10.3917/lcd.073.0070. URL : <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-dynamiques-2018-1-page-70.htm>

Éducatrice pendant de nombreuses années et, depuis cinq ans, formée à la médiation familiale, Odile Pierlovisi-Durietz exerce en tant que médiatrice familiale dans un établissement public départemental de soin et d'adaptation, l'epdsae, qui accueille des personnes en difficulté. Auparavant, elle a travaillé en tant qu'éducatrice spécialisée auprès de femmes seules avec enfant, puis avec des couples, que ce soit, en collectivité, en hébergement, puis en milieu ouvert, à domicile avec un accompagnement sur l'extérieur à la prise d'autonomie. (Dans cet établissement, l'Accueil Mères et Enfants de Lambersart.) Tout au long de son parcours, elle a toujours « eu à cœur de travailler avec les deux parents » et s'est donc très tôt intéressée à la notion de parentalité. De ces deux activités, Odile Pierlovisi-Durietz a tiré un bilan qu'elle nous livre ici sous forme de témoignage. Nous lui laissons donc la parole pour nous exposer ses trente ans de travail autour de la parentalité et nous expliquer le passage et les liens qui existent entre ces/ses deux métiers : éducatrice spécialisée et médiatrice familiale.

En direct du territoire parisien !



Appel à projets «Alimentation pour tous, l'alimentation et les cuisines en partage »

La Mairie de Paris lance un appel à projets ayant pour objet l'octroi de subventions d'investissement, afin de permettre à des structures d'intensifier et de développer des actions en matière de solidarité alimentaire et de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Plus d'informations sur Paris.fr.

dépôt des dossiers de candidature dans l'application SIMPA jusqu'au jeudi 28 février 2019.



Centre d'hébergement d'urgence - COALLIA LIMA5

Le centre COALLIA LIMA5, est un lieu de mise à l'abri pour les familles avec enfants et les femmes enceintes en situation de rue sur le territoire parisien.

Ouvert le 3 Décembre dernier au 20, rue Santeuil dans le 5^e arrondissement de Paris, il a pour objectif d'offrir à ces familles le repos, la nourriture et le soutien social leur permettant de traverser cette période d'errance avec dignité.

Travaillant en partenariat avec la Mairie de Paris, ainsi que le Samu Social, le centre LIMA5 accueille et héberge 30 personnes par soir.

Cette nouvelle implantation s'inscrit dans une volonté municipale de lutte contre la grande précarité, et l'ouverture de ce dispositif vient renforcer les moyens mis en œuvre par le gouvernement pour palier à la période hivernale.

Les équipes de travailleurs sociaux mobilisés sur le centre œuvrent ainsi, au côté des partenaires sociaux et associatifs, à redonner force et chaleur humaine aux plus démunis.

Invitation Journée thématique "Accompagner des adolescent.e.s dans la construction de leur vie affective et sexuelle"

Journée organisée par la Mission Métropolitaine de Prévention des Conduites à Risques avec les associations Charonne, Aremedia et Le kiosque, Info Sida & Toxicomanies-SOS et le foyer départemental de l'enfance Tandou. .

L'adolescence est une période d'éveil à la sexualité. Les jeunes accompagnés dans le cadre de la protection de l'enfance peuvent être plus exposés aux conduites à risques sexuelles car plus vulnérables de par leur parcours. Les intervenant.e.s qui les accompagnent se doivent de prendre en compte des comportements qui touchent à l'intime.

Mais aborder les questions de sexualité avec les adolescent.e.s pose des enjeux particuliers : il s'agit de respecter l'intime, les non-dits, la pudeur, tout cela dans une société où l'hypersexualisation s'impose à tous.

- > Dans quelle mesure les professionnel.le.s sont-elles.ils légitimes à aborder l'intime ?
- > Quelles sont les enjeux éducatifs et préventifs spécifiques face aux pratiques de mi-chetonnage de jeunes suivis par la protection de l'enfance ?
- > Quelles influences les médias ont-ils dans la construction identitaire ?

à [INSCRIPTION OBLIGATOIRE EN CLIQUANT ICI](#)

à **Cette journée est à l'attention des professionnel.le.s de la protection de l'enfance de Paris et de la Seine-Saint-Denis.**

à Lieu : Auberge de jeunesse Yves Robert, Paris Pajol - 20, esplanade Nathalie Sarraute 75018 Paris

Mardi 12 Février 2019
De 9h00 à 17h00

Dans les médias

- **À revoir en replay** Tiarma, 13 ans – Les seins Complexes d'ados, magazine de société (2007) dimanche 13 janvier 2019 Arte à 9h10 (6 min)

À travers six témoignages d'ados, cette série explore les complexes physiques liés à la puberté pour mieux les dépasser. Dans ce volet : Tiarma trouvait ses seins minuscules et s'amusait avec ses copines à remplir son soutien-gorge de balles de tennis, de papier toilette, ou même de ballons de baudruche. Mais en l'espace d'un an, sa poitrine s'est arrondie...

- **À revoir en replay** EHPAD : ce qui se cache derrière la crise Etat de santé, magazine de société (2019) dimanche 13 janvier 2019 LCP-Assemblée nationale à 20h33 (30 min)

2,45 millions. C'est le nombre de personnes qui seront en situation de perte d'autonomie en 2060, contre 1,6 million en 2030. La population vieillit et entre de plus en plus tard en maisons de retraite.

Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) n'ont plus les moyens de prendre en charge correctement des résidents de plus en plus dépendants, touchés en moyenne par près de 8 pathologies et atteints dans leur majorité de démences. Le 13 janvier 2018, personnel et directeurs d'EHPAD répondent à l'appel de plusieurs syndicats et manifestent pour dénoncer des conditions de travail difficiles ainsi que des conséquences dramatiques sur les résidents. Ils n'hésitent pas à parler de « maltraitance institutionnelle ». Le message est simple : les établissements manquent de personnel.

Un an après le début de la crise des EHPAD, la ministre de la santé sera sur le plateau pour faire le bilan des avancées sur le chantier de la dépendance et des questions qui restent sans réponse :

Comment améliorer les conditions de travail du personnel en EHPAD ? Comment assurer, à nos anciens, des conditions de vie décentes dans ces structures ?

- **EHPAD : le défi de la dépendance LCP le mag, magazine politique (2018) Lundi 14 janvier 2019 LCP-Assemblée nationale à 9h26 et 14h26 (30 min)**

Personnel à bout de souffle, pensionnaires qui se sentent « oubliés » : faute de moyens, les 7 000 Ehpads de France n'arrivent pas à assurer un lieu de vie décent aux personnes dépendantes. La ministre de la santé Agnès Buzyn a débloqué 160 millions de budget supplémentaire en 2018, mais le geste n'a pas calmé la colère du personnel. Une équipe de LCP-Le Mag a filmé la détresse des patients, le découragement des soignants, mais aussi la mission parlementaire de l'Assemblée, qui fait le tour des initiatives positives, avant de faire des propositions au ministère. Un lourd défi : il y aura 5 millions de personnes dépendantes en 2050.

- **Enfants placés, les sacrifiés de la République Documentaire mercredi 16 janvier 2019 France 3 à 21h00**

L'enquête menée par Sylvain Louvet au cœur de l'Aide Sociale à l'Enfance révèle l'ampleur d'une réalité jusqu'ici étouffée. Elle montre des éducateurs dépassés et parfois maltraitants, des enfants en pleine détresse dans des situations d'une extrême gravité. Du côté des familles d'accueil, le constat n'est guère plus positif. Les contrôles sont rares, et certaines assistantes familiales, condamnées pour maltraitance, continueraient pourtant à accueillir des enfants. En France, l'État laisse aux départements la responsabilité de décider du sort des 300 000 enfants placés. Huit milliards d'euros sont distribués chaque année, une partie est reversée à des associations au fonctionnement parfois opaque. Face à ces dérives, des éducateurs et des juges dénoncent le manque de moyens pour protéger ces enfants vulnérables.

- **Propre à consommer : des aliments recyclés et revalorisés Arte Regards, magazine d'actualité (2019) Jeudi 17 janvier 2019 Arte à 13h00 (31 min)**

En Allemagne, de nombreuses alternatives fleurissent afin de lutter contre le gaspillage alimentaire. Des restaurants et des supermarchés d'un genre nouveau proposent ainsi désormais au grand public à des tarifs préférentiels des produits alimentaires délaissés par les grands circuits de distribution.

- **Jeux vidéo : les nouveaux maîtres du monde Documentaire français de Jérôme Fritel (2015) jeudi 17 janvier 2019 LCP-Assemblée nationale à 20h30 (60 min)**

Les jeux vidéo représentent aujourd'hui un chiffre d'affaires annuel de près de cent milliards d'euros. En l'espace d'une trentaine d'années, soit une génération, il est devenu la première industrie de divertissement au monde, devant le cinéma et la musique. Contrairement aux idées reçues, ce ne sont pas les jeunes « geeks » masculins qui constituent la majeure partie des consommateurs. La « ménagère de moins de 50 ans », tant convoitée par les télévisions au siècle dernier, est aujourd'hui aussi une joueuse. Élevé au rang de média de masse, le jeu vidéo s'est imposé comme le nouveau pilier d'une société connectée en permanence. En s'appuyant sur les récents travaux d'économistes, de sociologues, d'experts, ce documentaire souligne les nouvelles responsabilités auxquelles doit faire face cette profession. Le documentaire est suivi d'un débat dans le cadre de l'émission intitulée « Droit de suite ».

- **Glyphosates : comment s'en sortir ? La spéciale d'Envoyé, magazine d'information (2018) jeudi 17 janvier 2019 France 2 à 21h00 (110 min)**

Le glyphotest : l'herbicide, produit artificiel, est partout. Une équipe a recueilli des échantillons d'urine auprès de citoyens et de personnalités pour en avoir la preuve.....

La radio sur France Culture : à écouter ou réécouter en podcast

- Les robots ont-ils un sexe ?

[Mouton numérique](#)

Des voix masculines ou féminines de votre smartphone aux poupées sexuelles, en passant par ces robots humanoïdes qui commencent à peupler notre quotidien,...

- Peut-on aimer pour toute une vie ?

UNIVERSITÉ DE NANTES

L'amour a-t-il une durée limitée ? Pourquoi pense t-on que le vrai amour est impossible ? Qu'entend t-on finalement par le mot amour ?

- Réécouter Ados et cannabis : s'enfoncer dans la défonce

LES PIEDS SUR TERRE

De plus en plus d'adolescents s'enfoncent dans une dépendance physique et psychique au cannabis. Au réveil ou à la sortie des

-Alzheimer : que peuvent changer les dernières découvertes sur la maladie ?

14/01/2019

En France, plus d'un million de personnes sont atteintes de la maladie d'Alzheimer, une maladie neurodégénérative qui affecte la mémoire et les fonctions cognitives, générant une perte progressive d'autonomie. Des chercheurs français viennent de faire une nouvelle découverte.

-DOSSIER : Enjeux du Grand débat national Grand débat : les intellectuels doivent-ils faire entendre leur voix ?

LA GRANDE TABLE IDÉES A l'occasion de la journée spéciale à la veille du « grand débat national », la Grande table reçoit la politiste Agathe Cagé, auteure de « Faire tomber...

-Sarah Chiche : "L'amour, l'amour fou, est un des derniers bastions d'insurrection possible

Tewfik Hakem s'entretient avec l'écrivain, psychanalyste, psychologue clinicienne, Sarah Chiche, auteure d'une Histoire érotique de la psychanalyse : de la nourrice de Freud aux amants d'aujourd'hui (éd. Payot, 2018), qui publie aujourd'hui son troisième roman : [Les enténébrés](#), aux éditions du Seuil. Une femme se rend en Autriche, pour écrire un article sur les conditions d'accueil des réfugiés. On est en 2015. Sarah, psychologue, vit à Paris avec Paul, un intellectuel connu ; à Vienne, elle rencontre Richard, un musicien célèbre, c'est l'amour fou. Qui fait surgir le secret, voit resurgir les fantômes - les siens, ceux de l'Histoire.

Agendas...



Pour une protection universelle et inconditionnelle de l'enfant !

du 27 mars au 29 mars 2019 à Chalon sur Saône

39e assises nationales du Cnaemo.

Les 27, 28 et 29 mars 2019, c'est à l'Espace des Arts que le CNAEMO vous invite à vivre une belle aventure collective sur le thème suivant : « POUR UNE PROTECTION UNIVERSELLE ET INCONDITIONNELLE DE L'ENFANT ».

Lieu : Espace des Arts - 5 bis avenue Nicéphore Niépce 71100 Chalon-sur-Saône

Tél. / 09 82 35 41 31

E-mail / contact@cnaemo.com

Documents joints



[Programme et modalités d'inscription](#)